

**VILLE DE BRUXELLES  
COMMUNIQUE DE PRESSE  
ECHEVINAT DE LA PROPLETE PUBLIQUE**

**Plus de 300 taxes en 3 dimanches au Centre-Ville !**

**Bruxelles, le 20 juin 2013 – Trois dimanches successifs, les sacs poubelles et les dépôts clandestins présents en voirie ont été contrôlés. 313 taxes ont été dressées dont 219 à l'encontre de commerces et entreprises. Malgré les courriers envoyés immédiatement après le contrôle, les agents assermentés ont identifié 13 récidivistes ! L'Echevine de la Propreté publique envisage des mesures contraignantes plus strictes.**

Les dimanches 12 mai, 26 mai et 02 juin, les sacs poubelles présents en voirie en dehors de toute collecte organisée et les dépôts clandestins ont été systématiquement contrôlés. Cette opération de contrôle a mobilisé, chaque dimanche, 4 agents assermentés de la Propreté publique, 8 ouvriers et 4 camions de collecte.

313 taxes ont été dressées durant cette opération : 20 contre des dépôts clandestins et 293 contre des sacs poubelles sortis en dehors des heures.

Immédiatement après chaque contrôle, un courrier a été adressé aux commerces et entreprises identifiés pour les informer de leurs méfaits et les prévenir de l'arrivée prochaine d'une taxe. Le courrier rappelait également les règles en vigueur (nécessité pour chaque commerce de disposer d'un contrat d'enlèvement de ses déchets auprès d'un collecteur agréé et respect des horaires de sorties de sacs poubelles). Malgré cet avertissement, 13 récidivistes ont été identifiés !

Ces sacs poubelles sortis le samedi après la collecte du soir restent tout le dimanche sur la rue. Ils donnent une image négative auprès des promeneurs et touristes et causent d'importantes nuisances, particulièrement au Centre-Ville.

*« Les sacs poubelles restent plusieurs jours sur les trottoirs avant que la Région vienne les collecter et ils amènent beaucoup d'autres déchets. Je dois quotidiennement faire intervenir mon Service pour les enlever avant que la situation ne dégénère véritablement. Depuis que j'ai mis en place le Règlement-taxes sur les incivilités, plus de 12.000 taxes ont été dressées contre des sacs poubelles sortis en dehors des heures. Avec l'Echevine du Commerce Marion Lemesre, nous examinons les possibilités de prendre des mesures plus strictes contre les auteurs de ces nuisances. D'autant que les commerces et les entreprises peuvent disposer d'un ramassage du lundi au samedi, matin et soir.»* précise Karine Lalieux, Echevine de la Propreté publique.